

Sorella Danse Règlement intérieur

Pour vous inscrire et ainsi réserver votre place, vous pouvez remettre la fiche d'inscription accompagnée du règlement directement à votre professeur à la rentrée ou lors des différents forum associatifs. **△** Votre place sera réservée **UNIQUEMENT** si le règlement a été remis !

INSCRIPTIONS :

ZUMBA Fitness

1 cours par semaine 150€/an

DANSE ORIENTALE Adultes

1 cours par semaine 165€/an

DANSE ORIENTALE Enfants, ZUMBA Kids 150€/an

2 cours adultes par semaine : 280€/an

- Réductions : Familles nombreuses (*sur présentation du livret de famille*), plusieurs inscriptions même foyer (*sur présentation du livret de famille*) : 10%. **Aucune réduction ne sera appliquée sans justificatif**, il doit être remis en même temps que l'inscription. En cas de paiement en chèques vacances ou sport ancv, aucune réduction ne sera appliquée ni aucun remboursement quelque soit le motif ou la date.

- En cas d'erreur ou d'oubli de la réduction, aucun remboursement du trop versé ne pourra être demandé. **En cas d'annulation d'inscription, aucun remboursement ne sera effectué à compter du 15 octobre.**

- En cas d'inscription à 1 cours par semaine (le jour est à définir à l'inscription), vous devez suivre **UNIQUEMENT** ce cours. Il en va de même en cas de 2 cours par semaine. Les encaissements sont faits 1 fois par mois vers le 5, merci de simplement indiquer le mois d'encaissement au dos de chaque chèque en cas de paiement en plusieurs fois. Les inscriptions validées via helloasso ne sont pas remboursables quelque soit le motif et la date.

-Le certificat médical est **OBLIGATOIRE** et à donner en même temps que l'inscription si vous avez répondu au moins une fois OUI sur le questionnaire de santé (CERFA n°15699*01).

- **SORELLA Danse** décline toute responsabilité en cas de transport d'adhérents dans une voiture particulière. **△** Souscrire un contrat d'assurance de votre personne pour couvrir les éventuels dommages corporels qui pourraient survenir lors d'un cours est vivement recommandé. Pour les élèves mineurs, ils doivent **OBLIGATOIREMENT** être couverts pour une pratique sportive, par une assurance personnelle « individuelle accident » (elle peut parfois être comprise dans une assurance scolaire).

- **Nulle autre personne hormis l'adhérent** ne pourra assister au cours en dehors des séances d'essai (sauf cas exceptionnel). Aucune photo et/ou vidéo ne pourront être prises par des personnes ne faisant pas partie du bureau de l'association.

-**Des chaussures spéciales sport sont indispensables (Elles sont à mettre à l'entrée de la salle. Aucune paire de chaussures servant à l'intérieur ne doivent être utilisées à l'extérieur, même de la voiture à la salle)** ainsi qu'une **tenue adaptée**, une serviette et de l'eau sont à apporter au cours.

- SORELLA Danse ne pourra être rendue responsable en cas de perte ou de vol de vos effets personnels et pourra exclure des cours et des stages, toutes personnes ayant un comportement nuisible envers un professeur ou un élève ainsi qu'au bon fonctionnement des cours, et ce sans aucun remboursement. **Tous les mineurs participant aux activités devront rejoindre le professeur à la fin de chaque cours afin d'attendre un responsable légal.** En cas de non-respect de ceci, le professeur ainsi que l'association se décharge de toutes responsabilités en cas de problème.

- SORELLA Danse s'engage à encadrer au minimum 28 semaines de cours sur l'année (hors intempéries majeures et jours fériés).

- Les adhérents sont tenus de respecter les locaux (salles, gymnases, vestiaires...). Toutes dégradations n'ayant aucun rapport avec l'activité seront à la charge de l'adhérent et l'association pourra exiger le renvoi de celui-ci si nécessaire et ce, sans aucun remboursement.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE SAISON AU SEIN DE L'ASSOCIATION !